

INTERNATIONAL SERVICE RIFLE à INGWILLER 2023 V3

REGLEMENT TECHNIQUE SIMPLIFIE :

ARMES :

- Toute arme militaire en bon état mécanique
- Etant ou ayant été en dotation dans les armées
- Leurs "clones" civils sont autorisés (p.ex. : M16 – AR15 / M14 – M1A)
- Le calibre militaire original à percussion centrale pourra être remplacé par un calibre civil de puissance +/- équivalente
- Toutes les améliorations ou modifications internes **NON VISIBLES** sont autorisées, pour autant que la sécurité de fonctionnement de l'arme ne soit pas altérée
- Les modifications ne pourront en aucun cas changer la forme extérieure de l'arme. La silhouette originale devra être conservée
- S'il s'agit d'une arme, ou d'une modification, exceptionnelle, un dossier bien documenté sera demandé

Pour la discipline « Match Rifle » : seront autorisées les armes « de Match » issues d'armes réglementaires, dans leur état d'origine, sans modifications trop « sportives ». cf « Liste des Armes Autorisées ISR FFTir »
Exemples : CG63 et CG80 suédois, Lee Enfield L39A1, Centar, Envoy, L42A1 (sans optique) anglais, Springfield 1903 « Style T » américains, Mauser 98 « Military Target Rifle » norvégiens et danois...

Pour la discipline « MINI-ISR » : carabines d'entraînement militaires .22lr, à répétition ou à un coup, selon le règlement de la discipline française « TAR **820-823** ». Seront aussi autorisées les conversions pour carabines semi-auto (ex. : conversion FAL, G3 ou M16...), ainsi que les répliques fidèles d'armes militaires semi-auto. Les dioptries (W+F ou Wyss, Parker Hale, Elite, etc...) à l'exception des dioptries type ISSF récents) sont autorisés sur ces armes.

Pour la discipline « USM1 » : toute carabine de type USM1, M1A1, M2 (en semi-auto), calibres .30 M1 Carbine, .30 Short/Court ou .30-222 Gévelot uniquement.

DETENTE

Pour les armes de gros calibre, le poids de départ de la détente ne pourra pas être inférieur à 1,5 kg pour les armes semi-auto et répétition manuelle (à l'exception du K31 dont le poids de détente minimum est fixé à 1,3 kg).

Pour les .22lr en « Mini-ISR », le poids de départ sera fixé à 1.360g.

La détente et le fonctionnement mécanique de la sûreté de l'arme pourront être testés lors du contrôle de conformité

VISEE AVANT

- Le guidon doit être **OBLIGATOIREMENT** du TYPE A LAME sauf en catégorie Match Rifle, pour laquelle les « ring » sont autorisés .
- Les tunnels à silhouette interchangeables sont **INTERDITS** (sauf en Match Rifle et Mini-ISR)
- Les protège-guidons originaux sont autorisés – p.ex. 1903 / 1903A3 / Fusil MAUSER
- Des modifications mineures de la lame du guidon sont autorisées (p. ex. modification de hauteur ou d'épaisseur)
- Les guidons NATIONAL MATCH sont autorisés sur les armes US
- L'utilisation de noir de fumée, ou tout autre produit ANTI-REFLET, est autorisée

VISEUR ARRIERE

- Les viseurs originaux sont bien sûr autorisés sans restriction
- Des modifications mineures sur les organes de visée, en hausse ou en dérive, clics plus petits, rattrapage du jeu, trous d'œilleton plus grands ou plus petits, faits de façon discrète (voir invisible) sont autorisés
- si l'arme de base est équipée d'une visée à œilleton à l'origine, une modification par un ajout d'une extension (pour les Lee Enfield N°4 : 8/53, iris réglable, 6 hole,...) est possible. Les iris réglables ne pourront pas comporter de filtres de couleurs.
- Les viseurs NATIONAL MATCH sont autorisés
- Les viseurs arrière développés par les arsenaux militaires pour la compétition, et diffusés par eux en quantités non confidentielles, sont autorisés en catégorie « Match Rifle » (classement à part) et « Mini-ISR » - p.ex.

dioptries K31 W+F.

- Certains dioptries civils adaptés officiellement sur des armes militaires ou développés spécifiquement sont autorisés en catégorie « Match Rifle » et « Mini-ISR », si une documentation technique ou historique est produite par le tireur pour étayer sa modification – p.ex. dioptre ELITE – KARL GUSTAV, ALFRED PARKER – LEE ENFIELD - Wyss
- Les corrections optiques dans le dioptre (lentilles) sont INTERDITES

BRETELLE

La bretelle US 1907, ainsi que toutes les autres bretelles réglementaires ou répliques, ainsi que les bretelles ISSF, sont autorisées sur toutes les armes, sans distinction de pays d'appartenance.

La bretelle doit être fixée aux points d'attache d'origine du fusil, au moins à l'avant.

L'inversion de la grenadière avant, si celle-ci est en position latérale, est tolérée pour les tireurs gauchers, de même que son remplacement par une grenadière en position inférieure du moment que son emplacement ne change pas (exemples : grenadière de G11 sur un K11/K31, grenadière MSE sur MAS 49-56).".

L'utilisation de l'anneau de grenadière en position centrale (King Swivel ou Bisley Swivel) est autorisée sur les Lee Enfield et les P14/US17.

Pour certaines armes, l'utilisation de leur bipied intégré est INTERDITE – p.ex. FASS90

GANT, VESTE ET LUNETTES DE TIR

- Peuvent être utilisés, de préférence en accord avec les normes ISSF.

Tout autre vêtement de tir ISSF (pantalons, chaussures, casquette...) est interdit ; de même pour les protège-coudes rigides.

TAPIS DE SOL

- AUTORISE pour autant qu'il ne présente pas de rembourrages excessifs qui pourraient créer un support additionnel au tireur

TELESCOPE

Autorisé tout le long du match.

MUNITIONS

- Les munitions rechargées dans les règles de l'art sont autorisées
- Les projectiles MATCH sont autorisés
- Les balles TR / AP / API sont INTERDITES

RECUPERATEUR DE DOUILLES

- recommandé.

Pour des raisons évidentes de SECURITE l'usage d'un indicateur de chambre vide (OBI – Open Bolt Indicator, ou Safety Flag) est obligatoire.

CONTROLE DE CONFORMITE

Sur le pas de tir, le tireur présentera son/ses arme(s) à une autorité de contrôle qui vérifiera l'application du présent règlement

Déroulement des matchs ISR avant/après 1960 et Match Rifle :

- Distance de tir : 200m
- Cible : **Réduction 200m de la cible C300 ISSF**
- Position : couchée
- Essais : durée 5 minutes, nombre de coups illimité
- 30 coups de match en 3 séries de 10, 10 minutes par série, **ou en 30 minutes sur cible électronique.**

Déroulement du Match USM1 :

- Distance de tir : 100m
- Cible : C-50 (Pistolet 25/50m ISSF)
- Position : couchée
- Essais : durée 5 minutes, nombre de coups illimité
- 30 coups de match en 3 séries de 10, 10 minutes par série.

Déroulement du match "Mini-ISR" :

- Distance de tir : 50m
- Cible : Ordonanzgewehr 50m (réduction de moitié de la C-50)
- Position : couchée
- Essais : durée 5 minutes, nombre de coups illimité
- 30 coups de match en 3 séries de 10, 10 minutes par série.

Classement individuel 200m : 3 catégories :

- Année d'introduction officielle de l'arme ; **AVANT 1960**
- Année d'introduction officielle de l'arme : **APRES 1960**

Les tireurs devront choisir de participer en Avant 1960 ou Après 1960 pour le classement individuel et par équipes, et pourront tirer dans l'autre discipline « hors-match » si ils le souhaitent.

- Match Rifle (avant ou après 1960, à dioptré), ne compte pas pour le classement par équipe.

Classement par équipes :

- Les quatre premiers de chaque pays forment l'équipe 1, les quatre suivants l'équipe 2, etc...Pour le classement par équipe sont pris en compte uniquement les résultats des deux catégories « Avant 1960 » et « Après 1960 ».

Tout comportement inconvenant ou dangereux pourra conduire à l'exclusion immédiate du tireur, sans remboursement de l'engagement, même si il lui reste des séries à tirer.

Réclamations

Afin de faciliter le travail des bénévoles, les cibles du 200m et du 100m ne seront plus accessibles aux tireurs, sauf dans le cas d'une réclamation, le comptage des points se faisant dans la fosse.

Les résultats de chaque série seront publiés dans l'heure suivant la fin de la série, ils seront affichés dans le couloir du stand.

Un délai d'une demi-heure (30 minutes) sera accordé pour les tireurs qui voudraient faire une réclamation concernant le score affiché.

Une fois ce délai passé, plus aucune réclamation ne sera admise et les résultats seront considérés comme définitifs.

Concernant le « Mini-ISR 50m », le comptage des points se fera sur le pas de tir par les arbitres présents, les tireurs seront invités à contrôler ces résultats à l'issue de leur série (ou plus tard pour les tireurs enchaînant sur une série sur le pas de tir 200m), et à signer leur fiche de match. Une fois celle-ci signée, il n'y aura plus de réclamation possible.

LE PRESENT REGLEMENT SE DONNERA 6 OBJECTIFS :

1. Susciter, chez le tireur, l'envie de participer à des compétitions
2. Apporter un standard de sécurité élevé, partagé par tous les tireurs
3. Lui donner la possibilité d'améliorer techniquement son arme
4. Donner au tireur l'envie de rechercher, dans l'histoire de son arme, des accessoires peut-être oubliés et pourtant développés à une époque où on tirait les compétitions civiles à l'arme militaire
5. Améliorer ses performances
6. et SURTOUT prendre du plaisir à rencontrer des amis et s'amuser à tirer

CE REGLEMENT INTERNATIONAL SE VEUT EVOLUTIF

APRES AVIS D'UNE COMMISSION TECHNIQUE, TOUTE SUGGESTION VALABLE SERA PRISE EN COMPTE